

# Forfait Mobilités Durables & agenda social SNCF 2021

## Nouvelle intervention UNSA en faveur des salarié(e)s

Paris, le 9 février 2021



Depuis 2015, la fédération UNSA-Ferroviaire intervient régulièrement et inlassablement auprès de la Direction SNCF afin de mettre en place des mesures incitatives en faveur des nombreux salarié(e)s utilisant le vélo pour leur trajet domicile/travail. 2021 ne déroge pas à cette règle. Dans ce sens, nous relançons la Direction de l'Entreprise dans le cadre de l'agenda social SNCF 2021

Que ce soit au niveau de l'ex IKV (Indemnité Kilométrique Vélo) ou du nouveau FMD (Forfait Mobilités Durables), notre détermination reste intacte, malgré de multiples refus !

Il est toujours incompréhensible que dans une entreprise comme la nôtre, qui prône la mobilité décarbonée, cette mesure ne soit toujours pas appliquée malgré une demande très forte de la part des agents adeptes « de la petite reine » !

L'UNSA-Ferroviaire, primée par un prix « talents du vélo » reçu au Sénat dans le cadre de son engagement à la SNCF et dans un esprit constant d'ouverture, se tient à la disposition du Groupe Public Unifié et de toutes les Directions d'Entreprises Ferroviaires de la branche afin de contractualiser des accords d'entreprise, comme prévu par la Loi via la Négociation Annuelle Obligatoire.

Bien que rendue facultative par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), cette mesure nous engage toutes et tous au regard de la transition énergétique, de l'urgence climatique et de la mobilité douce et décarbonée incarnée par le vélo.

Le comité de pilotage fédéral Forfait Mobilités Durables



# LOI MOBILITÉS



## Trajets Domicile - Travail

**L'UNSA plaide en faveur du Forfait Mobilités Durables  
appliqué à l'ensemble des salariés de la branche ferroviaire**

